

Entrepreneur couvreur

RÉF | 8646

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif

Au terme de cette formation en alternance dont la majeure partie se déroule en entreprise, vous serez capable de :

- Installer/désinstaller et organiser le chantier (accès, alimentation en matériaux, sécurisation);
- Analyser et préparer la toiture et réaliser le complexe toiture;
- Réaliser une couverture traditionnelle;
- Réaliser une couverture métallique;
- Effectuer les raccords de toiture;
- Façonner et poser les éléments d'égouttage et d'évacuation d'eaux pluviales;
- Réaliser de bardages;
- Poser des équipements de toiture (panneaux solaires, paratonnerre, antennes, anti-pigeons, échelles de neige, ...).

Programme

• Cours professionnels :

1ère année :

Organisation du chantier - travaux en hauteur;

Analyse, préparation et communication;

Contrôle du support et prises de mesures sur chantier;

Isolation, étanchéité à l'air et à l'eau, noeuds constructif;

Participation à l'organisation de l'entreprise et du chantier de couverture;

Evaluation théorique installation de chantier;

Complexe étanchéité toiture et bardage - isolation noeuds constructifs - panneaux autoportants;

Le plein toit et bardage en éléments à emboîtement et à recouvrement;

Ouvrages de raccords et équipements pour toitures non métalliques - tuiles;

Le plein toit et bardage en éléments plats et ondulés;

Soudo-brasage;

Les gouttières.

2ème année :

Esprit d'entreprendre et compétences entrepreneuriales;
BIM, outils numériques et gestion de chantiers;
Fonctionnement de l'entreprise de construction;
Suivi et examen VCA de base;
Techniques des toitures plates en revêtement souple;
Techniques de rénovation énergétique;
Module intégratif : études techniques d'ouvrages de raccords complexes;
Tableur Excel et métrés;
Toiture et charpente : diagnostic et adaptation;
Evaluation théorique diagnostic et adaptation;
Ouvrages de raccords et équipements pour toitures non métalliques - ardoises;
Couverture et bardage en plan carré métallique - joints debout et tasseaux;
Raccords et équipements de couvertures métalliques;
Les chenaux.

3ème année :
à définir

• **Cours de gestion :**

Droit; Comptabilité; Fiscalité; Commerce; Création d'entreprise.

• **Pratique professionnelle :**

Formation en alternance. Vous devrez donc être occupé dans la profession sous forme soit :

- d'une [convention de stage](#) passée entre le candidat et un patron-formateur avec supervision d'un délégué à la tutelle;
- d'un contrat de travail;
- d'une pratique en entreprise (pratique minimum obligatoire pour les personnes qui sont dans l'impossibilité de répondre à l'une des situations reprises ci-dessus).

Le [délégué à la tutelle](#) est l'intermédiaire à la conclusion de la convention de stage. Il est chargé de tous les aspects administratifs et veille au bon déroulement de la formation pratique en entreprise. (Pour une information, ou un conseil, contactez le lors d'une de ses permanences).

Pour obtenir les coordonnées des différents centres de

cours, [consultez la fiche formation de l'IFAPME](#)

• **Attention :**

Le candidat sera occupé dans une entreprise à Bruxelles.

MAIS, les cours professionnels seront suivis dans un [Centre IFAPME](#).

Les cours de gestion pourront être suivis à Bruxelles.

**Certification(s)
visée(s)**

Diplôme de chef d'entreprise, homologué par la Fédération Wallonie-Bruxelles, ET Certificat de gestion CeCAF Couvreur (Certificat de Compétences Acquisées en Formation) au terme de la 2ème année de formation

Type de formation [Alternance PME](#)

ORGANISATION

Durée

3 ans

Horaire

En soirée et/ou le samedi. Mais dans certains cas des cours peuvent être donnés en journée.

Début

Septembre

Coût

235 euros / an

CONDITION D'ADMISSION

**Prérequis
administratifs**

Etre âgé de 18 ans au 31/12 **ET** être porteur du CESI ou du CESDD dans les sections générale, technique ou artistique **OU** être porteur d'un certificat d'apprentissage des Classes moyennes **OU** avoir suivi avec fruit la 6e année de l'enseignement professionnel et avoir obtenu le certificat de qualification **OU** réussir un examen d'admission (connaissances de base en mathématique et en français).

Les ressortissants étrangers hors union européenne doivent satisfaire aux exigences légales de séjour en Belgique.

Remarques

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler

[Consultez les modalités d'inscription dans un centre IFAPME sur le site de l'organisme.](#)

Pour s'informer uniquement

Rencontrez un délégué à la tutelle pour toutes questions relatives aux stages ([voir les permanences](#)).

Organisme

SFPME / IFAPME - Chef d'Entreprise

Rue de Stalle 292b

1180 Uccle

Tél: 0800 85 210

<https://www.efp.be/>

